

PAROLES D'ACTEURS

Numéro 19- juin 2026



Entretien avec Nathalie LATOUR, directrice générale de la Fédération des Acteurs de la solidarité directrice générale de la Fédération des Acteurs de la solidarité (FAS).

Pouvez-vous nous présenter brièvement la Fédération des Acteurs de la solidarité et votre mission au sein de cette organisation ?

La FAS est un réseau national français qui regroupe plus de 930 associations et organismes engagés dans la lutte contre l'exclusion et la précarité. Créée en 1956, elle fédère aujourd'hui plusieurs milliers de structures (hébergement, insertion, logement, accueil des demandeurs d'asile, etc.) qui accompagnent chaque année plus d'un million de personnes en difficulté.

Son rôle est triple, elle influence les politiques publiques et promeut l'accès aux droits ; elle accompagne et outille ses adhérents ; elle porte des projets et des innovations sociales pour améliorer les réponses aux situations d'exclusions. Elle agit auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et solidaire.

Depuis 2010, la FAS développe une mission « Culture, sport, loisirs » qui a pour enjeux de mieux intégrer les droits culturels dans l'accompagnement social global, de mieux soutenir les initiatives des associations adhérentes et de valoriser les cultures des personnes accompagnées.

En 2019, le programme *Respirations* naît d'un partenariat avec Cultures du Cœur et Les Petits Débrouillards pour incarner concrètement ce que la FAS cherche à défendre avec la mission "culture, sport, loisirs" : des projets culturels basés sur la coopération associative, la co-construction avec les personnes accompagnées et la sensibilisation des équipes sociales.

“

La Fédération des acteurs de la solidarité porte une vision globale de l'insertion. Quelle place accordez-vous aujourd'hui à la culture, aux sports et aux loisirs dans les parcours d'accompagnement ?

La Fédération des acteurs de la solidarité se reconnaît dans la définition de la culture de la déclaration de Fribourg (2007) relative aux droits culturels, selon laquelle « le terme de culture recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne et/ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. » En résumé, pour la FAS, la culture c'est ce qui nous tient debout et nous permet d'aller vers les autres.

La culture, et donc aussi le sport et les loisirs, sont des **droits fondamentaux** (notamment dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies).



PAROLES D'ACTEURS

Numéro 18- avril 2026

Mais ce sont aussi **des leviers au service de l'accompagnement** social global. Ils peuvent s'intégrer de différentes manières, complémentaires, dans les parcours d'accompagnement :

- par l'entrée « **accès aux droits** » : les droits culturels sont des droits fondamentaux, garants de la dignité et du renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. La culture est un outil essentiel d'émancipation et d'inclusion.
- par l'entrée « **création de lien** » : tout simplement, la dimension culturelle facilite la création de lien. En effet, en s'intéressant à la culture de l'autre, à ce qui l'anime, le détend, le fait rire...un lien positif se crée, une graine est semée...
- par l'entrée « **outil d'accompagnement** » : la culture, les sports et les loisirs sont des leviers pour accompagner autrement, en faisant un pas de côté, en sortant du bureau, en échangeant autour de projets positifs et en se mettant dans une posture plus horizontale entre l'accompagnant et la personne accompagnée.

Concrètement, la dimension culturelle peut permettre de :

- remobiliser les personnes, lutter contre l'isolement et encourager la confiance en soi et en l'Autre
- soutenir l'apprentissage de la langue française et l'inclusion dans un pays, un territoire
- de travailler des situations difficiles, comme les psychotraumas
- de développer des compétences professionnelles ou savoir-faire et savoir être utiles à l'insertion professionnelle.

En quoi l'accès aux pratiques culturelles peut-il, selon vous, renforcer les politiques de lutte contre l'exclusion portées par votre réseau ?

L'accès aux pratiques culturelles renforce les politiques de lutte contre les exclusions, et ce à différents niveaux.



Déjà, en **garantissant les droits culturels** des personnes accompagnées, on reconnaît que chaque personne, quelle que soit sa situation, est un sujet culturel à part entière qui sa place dans la vie culturelle du territoire. Cela permet de réaffirmer que la diversité culturelle est source d'émancipation collective et individuelle, que chaque individu compte et a de la valeur.

Au niveau individuel, l'accès aux pratiques culturelles **met en mouvement** les personnes accompagnées. Cela peut les aider à se remobiliser, à rencontrer des personnes ressources pour leurs parcours, à retrouver une meilleure estime de soi, une capacité à s'exprimer...et tout cela est au service de leur propre pouvoir d'agir.

Au niveau des professionnel.le.s qui font vivre ces politiques de luttent contre les exclusions, les projets culturels peuvent contribuer à « **réenchanter le travail social** » dans un contexte difficile. En effet, selon l'enquête Culture et Solidarité de la FAS (septembre 2025) ; 93% des professionnel.le.s trouvent que les projets culturels permettent de trouver du plaisir au travail et des moments de respiration et 88% disent retrouver du sens dans leurs missions.

Au niveau des structures, intégrer des pratiques culturelles au projet d'établissement facilite **l'ouverture sur son environnement extérieur**, permet le développement des partenariats avec des structures culturelles locales, ou encore la création des liens avec des habitant.es du territoire ; autant d'acteurs qui constitueront de futurs partenaires ou soutiens.

Enfin, au niveau de la société dans son ensemble, les projets culturels et le regard des artistes peuvent contribuer à **changer le regard sur les personnes** en situation de précarité, mais aussi sur les professionnel.le.s et le secteur de la solidarité dans son ensemble.

PAROLES D'ACTEURS

Numéro 18 - avril 2026



Quels sont aujourd'hui les freins à une intégration plus systématique de l'action culturelle dans les dispositifs d'hébergement, d'accompagnement ou d'insertion ?

Bien que les effets bénéfiques des projets culturels soient grandement reconnus, des freins persistent à une meilleure intégration de l'action culturelle dans les projets d'établissements.

Parmi les 223 établissements ayant répondu à l'Enquête Culture & Solidarité en 2025, la mise en place des projets culturels est entravée par 3 freins principaux :

- Le **manque de financement** (selon 70% des intervenant.e.s sociaux.ales). Il n'y a en effet que très rarement des budgets dédiés pour les projets culturels et la recherche de financements est chronophage et pas dans les prérogatives des travailleurs sociaux.
- Le **manque de temps** (63% manquent de temps pour organiser des actions culturelles et 55% manquent de temps pour y participer).
- Enfin, ils sont 53% à penser qu'ils **manquent de formation** sur la dimension culturelle.

Dans un contexte social et politique tendus où les équipes font face à un fort turn-over, à des parcours de vie difficiles et à des conditions de travail de plus en plus dégradées, la culture peut devenir la variable d'ajustement de l'état, or on sait à quel point elle peut être bénéfique et à quel point c'est vital pour le vivre-ensemble. A travers l'enquête, 82% des professionnel.le.s estiment que les projets culturels permettent d'améliorer le cadre de vie des personnes hébergées (apaisement, réduction des tensions au sein du lieu de vie) et que cela leur laisse de la place pour prendre des initiatives et avoir de l'autonomie (84%).

Une **meilleure intégration structurelle de cet enjeu** majeur aidera ensuite à lutter contre le "ce n'est pas pour moi" souvent ressentis par les personnes accompagnées en prenant le temps d'être à l'écoute de leurs désirs et de trouver des réponses à leurs propres freins (mobilité, garde d'enfants, freins financiers).

À l'inverse, quels seraient les leviers pour faire de la culture un axe structurant des projets d'établissement ?

Pour lever une partie des freins, nous devons développer une "**culture de la culture**" en intégrant la dimension culturelle dans les projets d'établissement, en dédiant (à minima) une ligne budgétaire dédiée et en soutenant les équipes dans le montage de projets culturels (temps dédié, formation, valorisation).

Le secteur culturel a aussi son rôle à jouer : en intégrant mieux les droits culturels, cela développerait des fonctionnements plus horizontaux, une valorisation des savoirs complémentaires et donc l'envie de donner plus de place à tous et toutes, tant comme acteurs, actrices que participant.e.s. Déjà, nous invitons les acteurs culturels à entrer en lien avec les structures du réseau pour co-construire des projets, mais aussi tout simplement pour se rencontrer, faire visiter leurs espaces ou encore nous communiquer directement leur offre culturelle.

Un autre levier essentiel est de **mieux valoriser les impacts positifs des projets culturels** sur les personnes accompagnées et les professionnel.le.s, pour que ça ne soit plus qu'une "cerise sur le gâteau" mais bien un droit fondamental et un outil d'accompagnement social. Pour cela, il faut continuer à objectiver les impacts positifs sur l'apprentissage de la langue, le développement de compétences professionnelles, les effets sur la gestion des psycho-traumas etc.

Mais aussi sur le mieux-être au travail !

PAROLES D'ACTEURS

Numéro 18 - avril 2026

Par exemple, l'enquête souligne un paradoxe : 90% des répondant.e.s reconnaissent que les projets culturels sont appréciés par les personnes accompagnées, mais seulement 30% des structures inscrivent cette dimension dans le livret d'accueil des personnes accompagnées ou dans les documents d'accompagnement (type contrats d'accompagnements ou projets individualisés). On remarque qu'un peu plus de la majorité des structures n'évaluent pas l'impact de ces projets culturels. On peut avancer l'hypothèse d'un cercle vicieux : faute de temps et de moyens, l'impact des actions culturelles n'est pas suffisamment démontré auprès des financeurs. Ce manque de visibilité peut alors limiter leur intérêt et, dans certains cas, constituer un argument implicite pour ne pas s'engager davantage dans leur financement.

Dans le cadre du programme Respirations, quelles ambitions communes partagez-vous avec Cultures du Cœur et les petits débrouillards ?

Avec Cultures du Cœur et les petits débrouillards, La FAS partage la conviction profonde que l'accès aux pratiques culturelles et scientifiques est un droit fondamental et un puissant levier d'inclusion pour des personnes en situation de précarité.

L'ambition commune s'articule autour de trois grands axes :

Décloisonner nos pratiques pour innover socialement.

Le premier défi est celui de la **coopération**. Nous faisons le pari de croiser les mondes : celui du travail social, de la culture et de l'éducation populaire. En mutualisant nos savoirs et en acceptant de bousculer nos cultures professionnelles respectives sur les territoires, nous apprenons à travailler ensemble. C'est cette complémentarité qui nous permet de changer d'échelle et de proposer des projets beaucoup plus ambitieux que si nous agissions de manière isolée.



Redonner du pouvoir d'agir par les Droits Culturels.

Notre deuxième ambition, c'est **l'émancipation** des individus. Nous défendons l'idée que l'accès aux sciences et à l'art est un levier puissant pour rompre la reproduction des inégalités. Il s'agit de permettre à ces enfants, ces adultes et à ces familles en situation de grande vulnérabilité de reconquérir leur dignité, et de prendre leur place de citoyens. Nous portons ensemble une ambition forte : transformer les structures d'hébergement en véritables tiers-lieux citoyens, ouverts sur le quartier, connectés au numérique et propices à la mixité sociale.

Accompagner et outiller les travailleurs sociaux.

Enfin, nous partageons une ambition centrée sur les professionnels du secteur social. Le programme *Respirations* offre un "pas de côté". Il permet aux intervenants de **sortir du cadre d'accompagnement conventionnel**, souvent saturé par l'urgence administrative ou matérielle, pour partager un moment de respiration avec les personnes. En intégrant les droits culturels au cœur du travail social, nous contribuons à faire évoluer les regards et à valoriser ces métiers.

Notre ambition commune est de faire la preuve que la co-construction entre nos réseaux a un impact social majeur. Ensemble, nous portons un plaidoyer fort : l'accès à la culture et à la citoyenneté est un droit pour tous et un vecteur indispensable d'inclusion durable.

PAROLES D'ACTEURS

Numéro 18 - avril 2026

En quoi ce type de coopération permet-il de changer d'échelle dans l'accès aux pratiques culturelles pour les publics accompagnés ?

Changer d'échelle, ce n'est pas simplement faire "plus", c'est réussir à faire différemment et à un autre niveau d'impact.

L'accès à la culture dans le secteur social repose souvent sur des initiatives locales, parfois **isolées**, souvent portées par la bonne volonté d'une équipe. L'expertise des trois co-porteurs (La FAS sur les structures de l'hébergement, Cultures du Cœur sur la médiation culturelle et Les petits débrouillards sur l'animation scientifique) permet de créer un maillage territorial complémentaire pour faciliter la mise en œuvre des projets culturels. Là où une structure devait auparavant démarcher des partenaires un par un, cette alliance apporte un **écosystème** et des solutions facilitantes aux structures partout en France.

Ce changement d'échelle passe aussi par la structuration de notre démarche en créant des outils partagés et un parcours de sensibilisation en ligne « Intégrer les pratiques culturelles et scientifiques à l'accompagnement social ».

Enfin, ce programme donne une légitimité politique indispensable. Lorsqu'un seul acteur s'exprime, il est parfois difficile de se faire entendre. En revanche, lorsque trois réseaux aux expertises complémentaires s'unissent et s'appuient sur une évaluation rigoureuse de leurs actions, cela renforce leur plaidoyer pour inscrire durablement l'accès aux sciences et à la culture dans les politiques publiques de l'hébergement.

Le programme *Respirations* permet de passer d'une logique de projets d'animation isolés à **une véritable politique globale d'inclusion et d'accompagnement**.

“

Quelles sont, selon vous, les priorités pour les 3 à 5 prochaines années concernant l'articulation entre action sociale et action culturelle ?

Nous voyons 3 priorités :

Une politique interministérielle structurante

Pour une intégration réussie de l'action culturelle dans le champ de la solidarité et pour donner une place plus grande à tous les publics, dont ceux dits "éloignés", dans les politiques culturelles, nous avons besoin d'un **cadre politique** soutenant entre les deux secteurs. Cela pourrait se traduire par une politique interministérielle Culture-lutte contre la pauvreté, comme cela existe pour Culture-santé ou Culture-Justice. Aujourd'hui, rien qu'au niveau des financements, il y a un vrai vide pour soutenir les projets culturels dans le champ de la lutte contre la pauvreté. A titre d'exemple, les DRAC n'ont pas de budgets visibles et fléchés auprès desquels pourraient se rapprocher les structures de notre réseau, contrairement au secteur du médico-social.

Des partenariats renforcés : une meilleure interconnaissance

Nous avons tout à gagner à **renforcer les alliances** avec le secteur culturel et artistique. Tant pour favoriser l'expression des personnes accompagnées que pour faire bénéficier aux publics de la richesse de leurs regards. Mais aussi en se faisant aider des artistes et du secteur de l'éducation populaire pour défendre les enjeux du secteur de la solidarité de manière créative et avec une forme de militance joyeuse.

PAROLES D'ACTEURS

Numéro 18 - avril 2026

Des équipes et directions formées aux enjeux culturels

Pour que la culture devienne un outil d'accompagnement du quotidien, elle doit être intégrée au cœur des pratiques professionnelles. L'enjeu est de **former** les équipes sociales aux droits culturels, de leur donner les clés et la légitimité pour s'emparer de ces sujets. C'est en outillant les professionnels et en favorisant les formations croisées avec les acteurs de la culture que nous créerons un langage commun et des réflexes partagés sur le terrain.

Enfin, nous proposons une application concrète de ces objectifs avec l'essaimage du programme *Respirations* : nous avons un programme, qui a fait ses preuves et dont l'impact social est réel. L'objectif des prochaines années est de le déployer à plus grande échelle, afin de toucher de nouvelles structures et augmenter le nombre de personnes pouvant bénéficier des projets. Cet essaimage est indispensable pour que cette dynamique ne soit plus une exception, mais qu'elle devienne la norme et qu'elle s'intègre dans tous les accompagnements.

Et enfin, quel rôle la Fédération souhaite-t-elle jouer dans cette dynamique aux côtés de ses adhérents comme Cultures du Cœur ?

Dans la période actuelle, la priorité est de faire en sorte que la fragilisation des associations ne se dégrade pas encore plus dans le moment d'attrition budgétaire et de tensions politiques que nous vivons. Nous devons veiller à ne pas perdre le maillage partenarial et l'expertise que nous avons durement construit.

Dans la grande campagne de mobilisation et de communication que nous lançons sur "Les solidarités de toutes nos forces" en juin, lien avec la campagne "La France qui (se) bat" du mouvement associatif et France générosités, en vue des présidentielles et pour les 70 ans de la FAS, nous mettrons en lumière ces actions et leurs apports.



Nous continuerons d'œuvrer pour outiller et accompagner les adhérents dans la transformation de leurs pratiques en valorisant et diffusant les bonnes pratiques du réseau.

Notre message est de :

- porter le respect des droits culturels haut et fort dans un contexte où la dignité des personnes en situation de précarité et mise à mal
- encourager les pouvoirs publics et directions à donner de la place aux projets et de valoriser leur impact positif en chaîne de valeur collective et coopérative
- inciter à collaborer avec les acteurs culturels ou artistes, eux aussi acteurs de la solidarité, et dont l'adhésion à notre réseau généraliste augmente de plus en plus.

Propos recueillis par Céline Abisor.